

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 16
Conseillers présents : 14
Nombre de pouvoirs : 1
Affiché le 26 février 2026

Conseil municipal du 24 février 2026

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Étaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve,
Mme ERNE HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme GROSJEAN Michèle,
Mme KRAEMER Anne-Marie, M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine, M.
REYMUND Antoine, M. URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia
Absents excusés : Mme NIESS Laetitia qui donne pouvoir à Mme KRAEMER Anne-Marie, M.
KRENCKER Julien
Secrétaire de séance : Mme GROSJEAN Michèle

**1. OBJET : POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE VACANT – RENOUELEMENT DU
CONTRAT D'UN AGENT CONTRACTUEL**

Vu la délibération n°9 du 25 mars 2025,
Vu la délibération n°2 du 2 septembre 2025,

Vu la nécessité de renouveler le contrat de l'agent pour une nouvelle durée d'un an,

Vu la décision selon laquelle cet emploi permanent peut également être pourvu par un agent contractuel lorsqu'il ne peut pas l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

À partir du renouvellement du contrat soit le 24 mars 2026, la rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 558 Indice majoré : 478 du grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe échelon 10 pour une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à un an.

Le conseil municipal après avoir délibéré :

Décide que le poste d'adjoint technique peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique.

Décide du renouvellement du contrat à partir du 24 mars 2026 dans les conditions citées plus haut.

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ - 1 ABSTENTION

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



La secrétaire de séance

Michèle GROSJEAN

Mairie de Berstett
067-216700344-20260224-20262402-1-DE
Date de télétransmission : 26/02/2026
Date de réception préfecture : 26/02/2026